

1030, rue Beaubien Est
Bureau 103
Montréal, Québec
H2S 1T4
514 380-8916
secretariat@irec.net
www.irec.net

Prix de l'IRÉC 2011

Rapport du jury

par Robert Laplante, directeur général de l'IRÉC

La onzième édition des Prix de l'IRÉC nous réserve, cette année encore, son lot de surprises et d'admiration devant le travail et l'imagination déployés par les jeunes diplômés. Les thèses de doctorat et les mémoires de maîtrise inscrits cette année au répertoire électronique de l'IRÉC ne font pas mentir les intentions premières qui ont justifié la création de cet instrument : on y retrouve un échantillon formidable de la richesse et de la diversité des questionnements qui enrichissent les connaissances dans le domaine de l'économie. Le concours, comme chaque année, nous donne l'occasion de côtoyer des exemples inspirants, des exemples de rigueur intellectuelle, de créativité et de compétence qui donnent toutes les raisons de croire que la relève scientifique est au rendez-vous, aussi forte que prometteuse.

La tâche a été considérable et ardue, de faire le tri, d'évaluer les manuscrits et de les ordonner en fonction des critères d'une grille d'évaluation fondée sur les orientations de base et les exigences scientifiques associées à la mission de l'IRÉC. C'est avec beaucoup d'intérêt que le jury a fait lecture et évaluation des manuscrits: une soixantaine de travaux ont été soumis, poussant leurs interrogations et questionnements dans une multitude de directions couvrant de nombreuses facettes du domaine de la recherche sur l'économie, au sens large du terme.

Le jury de cette année est composé de madame Andrée De Serres, professeure à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, de monsieur Alain Noël, professeur au département de sciences politiques de l'Université de Montréal, de Michel P. Trudeau, économiste et secrétaire du conseil d'administration de l'IRÉC et de David Rolland, chercheur à Téléuniversité qui a préparé et rédigé les fiches d'analyse. J'ai agi à titre de secrétaire du comité.

Pour procéder à l'évaluation des travaux, le jury a utilisé une grille dont les principaux critères sont : l'originalité de l'objet de la recherche, la pertinence de la méthodologie, la richesse et la maîtrise du cadre théorique, l'apport à la connaissance et enfin, l'intérêt de cet apport en relation avec la mission et les champs d'intérêt de l'IRÉC : en particulier les liens société/économie, les rapports État-Marché, les comparaisons et échanges internationaux, les transformations des entreprises et des structures de production, etc.

On l'aura compris, une pareille grille nous découpaient une tâche exigeante. La sélection n'a pas été facile, mais elle nous a néanmoins permis d'identifier des travaux

qui font honneur à la compétence de leurs auteurs en satisfaisant aux critères de rigueur qui font la crédibilité et la réputation des Prix de l'IRÉC en plus d'enrichir le champ scientifique.

Cette année le jury a choisi de remettre, pour le doctorat, le Prix de l'IRÉC et une mention d'honneur pour thèse remarquable et, pour la maîtrise, le Prix de l'IRÉC et deux mentions d'honneur pour des mémoires de maîtrise méritants.

Le Prix 2011 de la meilleure thèse

Le Prix de l'IRÉC 2011 pour la meilleure thèse est attribué à madame THI HONG VAN PHAM, pour son travail intitulé ***Financement bancaire des PME. Cas d'étude du Vietnam***. Cette thèse pour l'obtention du doctorat en sciences de l'administration de la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval a été réalisée au département de Management. Les professeurs Josée Audet et Josée St-Pierre ont dirigé et encadré le travail de madame Thi Hong Van Pham.

Le jury a beaucoup apprécié la tenue impeccable de ce travail. Son auteure a démontré une remarquable aptitude pour la recherche. Sa thèse fait une démonstration convaincante de ses compétences de chercheur en plus de faire la preuve de son impressionnante puissance de travail.

La thèse se penche sur un problème clé du développement industriel, celui du financement bancaire des PME dont le rôle est si important dans la structuration de l'économie et le développement de secteurs industriels diversifiés et créatifs. Ce problème, Thi Hong Van Pham l'examine dans un contexte particulier, celui de l'économie du Vietnam, une économie en transition. Son travail, aussi minutieux qu'ambitieux, a le mérite d'aller bien au-delà du cas particulier qu'elle étudie. Et c'est pour cette raison qu'il a beaucoup plu au jury.

En effet, la thèse de l'auteure a le mérite de développer une approche méthodologique transposable non seulement au cas des économies émergentes, mais également applicable et utile à une meilleure connaissance de la situation des PME dans les économies développées. On imagine aisément comment ce travail, moyennant quelques adaptations et déployé sur un échantillon québécois, pourrait améliorer non seulement notre connaissance des pratiques de financement, mais orienter aussi bien les stratégies des entrepreneurs que les approches des politiques industrielles destinées à soutenir les entreprises.

Thi Hong Van Pham poursuit deux objectifs dans cette thèse : établir le profil des PME selon le type d'institutions créancières (banques d'action, banques semi-étatiques et sources informelles) avec lesquelles elles font affaire afin de mieux caractériser les exigences de chaque type de créancier ; et deuxièmement identifier les déterminants qui jouent en faveur de l'octroi du financement. Sa démarche l'amène évidemment à qualifier ces décisions selon une classification fine des risques : risques de crédit, risques liés aux types d'activités des entreprises (risque technologique, risque de gestion opérationnelle, risque commercial, etc.).

Pour réaliser son projet, l'auteur va construire et analyser des statistiques fines à même un échantillon de 984 PME. C'est tâche colossale qui force l'admiration. Cela lui permettra de dresser une typologie des profils se trouvant dans chacune des catégories de créanciers. Cette analyse a un intérêt direct pour les entrepreneurs, car elle leur permettra de mieux et de plus rapidement identifier la source de financement externe vers laquelle ils devraient se tourner pour maximiser leurs chances de succès. La construction de cette typologie est intéressante en soi et sa valeur heuristique se trouve grandie par le fait qu'elle est réellement transposable à d'autres contextes. À cet égard, le premier objectif de la thèse n'est pas seulement atteint, il est dépassé. La rigueur avec laquelle l'auteure manie ses séries statistiques, la cohérence qu'elle donne à son approche méthodologique et la clarté avec laquelle elle identifie ses critères et construit sa typologie ne sont pas seulement convaincants, ils donnent à saisir immédiatement la portée de cette approche et l'intérêt qu'il y aurait à l'utiliser dans d'autres contextes. On ne peut que souhaiter que la situation des PME québécoises soit analysée de la même manière.

L'analyse des déterminants qui structurent la prise de décision a exigé de l'auteur qu'elle complète ses analyses statistiques par un travail de terrain et des entrevues auprès de chefs d'entreprises et d'agents de crédits vietnamiens. Ce travail lui a permis de voir en quoi et comment se caractérise la situation de transition entre une économie planifiée et une économie de marché. Ses résultats nous montrent une situation hybride où se combinent des variables universelles propres à l'analyse du risque (qualité de l'information, garanties, taux d'endettement, rentabilité, etc.) et des variables spécifiques rattachées au contexte vietnamien (règlementation, compétence et éthique des banquiers, nature des réseaux et des relations d'affaires entre banquiers et entrepreneurs, etc.). Les résultats permettent une lecture très nuancée de la situation des entreprises et des choix stratégiques qui s'offrent à elles selon la position qu'elles occupent, selon le type auquel elles appartiennent. Cette lecture amène Thi Hong Van Pham à faire des recommandations à l'intention des gestionnaires de l'État et des entrepreneurs, recommandations susceptibles d'améliorer la qualité et l'efficacité des politiques publiques.

Cette thèse a été réalisée dans le cadre du Programme canadien de bourses de la Francophonie qui a fourni le soutien financier. Elle est un vibrant exemple de la fécondité de la collaboration dans le cadre de la Francophonie. Elle constitue un exemple fort éloquent de la façon dont la collaboration Nord-Sud peut s'avérer bénéfique pour toutes les parties. La contribution de Thi Hong Van Pham enrichit aussi bien la connaissance scientifique que la coopération avec le Québec. Le savoir qu'elle produit sur le cas vietnamien s'avère également un outil qui sera utile à une meilleure connaissance du cas québécois. C'est une réciprocité que le jury salue très chaleureusement et souhaite encourager. La science peut tisser des liens entre les peuples.

Une mention d'honneur

Le jury a également tenu à saluer le travail de madame Amélie Bernier à qui il décerne une mention d'honneur pour sa thèse intitulée : *L'étude des déterminants et des effets de la formation au sein des entreprises canadiennes : au-delà de la productivité*. Le travail a été réalisé à l'École des relations industrielles sous la direction des professeurs

Jean-Michel Cousineau et Frédéric Lesemann.

L'importance de la formation et de son rôle dans le développement des entreprises et dans la performance des économies est désormais passée dans l'ordre des évidences. Le sens commun, en effet, reconnaît désormais que la connaissance et son appropriation par la formation et l'élargissement des compétences sont des composantes essentielles du développement industriel. Les études scientifiques qui ont contribué à nourrir ce sens commun ont beau être légion, les consensus scientifiques sont loin d'être établis quant à la compréhension des mécanismes et des comportements dans et par lesquels la formation s'intègre comme composante des stratégies d'entreprise.

Au-delà de la relation simple et univoque entre la qualité de la formation et son effet sur la productivité, nombre d'analyses, en effet, montrent que les médiations sont nombreuses entre l'identification de la formation comme facteur et les divers aspects de son intégration concrète dans les décisions de gestion. Amélie Bernier a choisi de s'intéresser à certaines de ces médiations et sa thèse porte sur l'analyse statistique des comportements des entreprises en matière d'investissement en capital humain. L'auteure a entrepris de conduire une étude longitudinale utilisant les données secondaires issues du questionnaire des employeurs de *l'Enquête sur le milieu de travail et les employés* pour les années 1999 à 2005.

Il s'agit d'une thèse par articles, cela ajoutait au défi du traitement de son sujet. En effet, le format exige de la part de l'auteure une très grande discipline méthodologique pour maintenir l'unité de sa démarche et ne pas se laisser entraîner sur des pistes secondaires par la logique de développement de chacun de ses articles. C'était un risque particulièrement élevé dans ce cas-ci, étant donné la très grande complexité du traitement statistique et la nécessité qui était faite à l'auteur de constamment relier son effort empirique à un cadre théorique lui-même fort complexe, celui de la théorie du capital humain, de l'analyse des ressources internes et de l'approche des coûts-bénéfices.

Le choix de privilégier une approche longitudinale fait l'originalité de ce travail et fixe bien la portée de ses résultats. Le traitement en trois articles a pour effet de livrer une matière extrêmement dense, exigeant une lecture très attentive. Nous sommes ici en présence d'une matière pour spécialistes très avertis. D'un article à l'autre, la perspective s'enrichit et la conclusion générale qu'en tire l'auteure met bien en valeur la richesse et la complexité de ses résultats. On en retiendra ici toute l'importance de situer les résultats dans un cadre temporel approprié : pour mesurer adéquatement les effets d'un investissement en formation, il faut se donner du champ, ils ne sont pas nécessairement immédiats.

Mais c'est tout un défi pour l'analyse que de déployer un dispositif adéquat pour les mesurer dans le temps. Amélie Bernier y parvient avec succès. Comme elle parvient aussi à faire comprendre que la décision d'une entreprise d'investir dans la formation de son personnel tient à un ensemble de déterminants qui doivent créer une relation gagnant-gagnant entre l'entreprise qui prend le risque de former un travailleur dont elle améliorera la mobilité et celle du travailleur qui devra trouver, dans sa participation aux

programmes de formation, des avantages qui sauront le retenir dans cette entreprise. Amélie Bernier montre bien que l'investissement en formation met en jeu d'autres indicateurs de performance associés à la façon dont convergent les intérêts des acteurs dans le contexte de l'entreprise.

Une meilleure connaissance des liens entre l'investissement et ces divers indicateurs, permettra à coup sûr, pense-t-elle, de renouveler et d'élargir le champ des relations industrielles et de favoriser la formation « d'un cercle vertueux de la croissance des entreprises ». Le jury a estimé que son travail constitue un plaidoyer convaincant.

Le Prix 2011 du meilleur mémoire de maîtrise

Le Prix 2011 du meilleur mémoire de maîtrise inscrit au répertoire électronique de l'IRÉC est attribué à monsieur Gabriel Tremblay pour son mémoire intitulé : *L'impact de la loi 102 sur l'utilisation des médicaments de marque par rapport aux produits génériques : Au Québec et en Ontario*. Son travail a été à HEC Montréal en sciences de la gestion sous la direction des professeurs Robert Clark et Pierre-Thomas Léger.

Le coût des médicaments, on le sait, exerce une importante pression sur le financement du système de santé. Cette pression est évidemment très vivement ressentie par les assureurs publics. Gabriel Tremblay s'est intéressé à la façon dont le gouvernement de l'Ontario s'est outillé pour faire face à ces pressions. Il a étudié les effets de la loi 102, adoptée en 2006. Par cette loi innovatrice, le gouvernement de l'Ontario souhaitait reconfigurer son régime en modifiant les facteurs qui déterminent aussi bien la consommation des médicaments que les relations entre les divers acteurs qui définissent le marché pharmaceutique. Pour diminuer le coût global du régime, le gouvernement souhaitait utiliser son pouvoir de marché pour redéfinir ses liens avec les manufacturiers et modifier la structure du marché en réduisant le prix des médicaments génériques pour en encourager la consommation et en tentant d'améliorer l'accès des patients à certains médicaments innovateurs.

C'est un défi exigeant auquel s'est attaqué Gabriel Tremblay. Le sujet, en effet, est d'une grande complexité et il n'allait pas de soi de trouver un angle d'attaque qui allait permettre à la fois de bien camper conceptuellement un modèle d'analyse capable de rendre compte des facteurs les plus structurants d'une partie de la logique de fonctionnement du marché pharmaceutique. Il n'allait pas davantage de soi de définir une démarche empirique qui sache bien charpenter l'ordonnancement des données et rendre compte de la diversité des situations et de leurs variations selon le rôle qu'y jouent patients et médecins en tant que décideurs ultimes pour le choix du médicament. Ce double défi a été relevé avec brio. Gabriel Tremblay fait une remarquable démonstration de la maîtrise des règles de l'art et il fait la preuve qu'il a l'étoffe d'un chercheur fort prometteur.

Possédant bien la littérature scientifique portant sur son sujet, l'auteur procède à une démarche de construction d'un modèle théorique analysant les interactions patients/médecins. Ce modèle lui permet de définir les facteurs qui déterminent le choix du médicament de qualité optimale. Ce modèle lui permet de comprendre quels sont les

facteurs qui influencent le choix de recourir à un médicament générique ou de marque et/ou d'utiliser un médicament innovateur.

Empiriquement le mémoire va utiliser les données de prescriptions des médicaments et procéder à une comparaison Québec/Ontario, le Québec faisant office ici de groupe contrôle. La démarche est astucieuse et elle est féconde. Le travail permet de bien montrer la valeur heuristique du modèle théorique. La démonstration est convaincante : les effets de la loi se font sentir directement sur les conduites des acteurs et les choix de médicaments. L'analyse montre bien que les effets se font sentir différemment selon les types de classes de médicaments et selon la distribution de ces classes dans le marché, c'est-à-dire selon la proportion qu'ils tiennent dans l'ensemble des prescriptions reliées aux pathologies. Et l'on voit également que cette distribution est affectée par la dynamique patient/médecin dans la mesure où, selon les cas, c'est ultimement le médecin ou le patient qui prend la décision. Selon qu'il s'agisse d'une affection chronique, d'une maladie grave ou courante, la décision sera orientée vers un médicament générique, de marque ou innovateur. L'analyse donne des résultats forts contrastés pour les six grandes classes de médicaments.

Gabriel Tremblay a réalisé un travail fort stimulant. Son analyse caractérise bien les effets de la loi qui a favorisé une augmentation de la proportion de produits génériques tout en favorisant l'augmentation du recours aux produits innovateurs. On aurait aimé que la démarche soit poursuivie et que l'auteur puisse montrer que ces nuances sur les effets différenciels de la loi permettent de dresser un bilan financier qui nous donnerait une ventilation fine des économies réalisées ou potentielles. C'est dire comment l'auteur a su maintenir l'intérêt du jury qui souhaite le voir poursuivre dans les chemins qu'il vient d'ouvrir.

Deux mentions d'honneur

Le jury a tenu à souligner la qualité et l'excellente tenue du travail de monsieur Jean Sobocoeur Chrispin en lui décernant une mention d'honneur pour son mémoire qui s'intitule *Bulles spéculatives sur le marché du logement : États-Unis Canada*. Le mémoire a été réalisé sous la direction des professeurs Steven Ambler et Yvon Fauvel au département de sciences économiques de l'UQAM.

L'auteur a fait une belle démonstration de sa maîtrise des règles de l'art et de sa capacité de rendre, dans une langue claire et un exposé bien structuré, une analyse bien conduite. Jean Soboceur Chrispin procède à une bonne revue de littérature pour s'attaquer à l'analyse de ce gâchis immobilier que nous connaissons tous désormais tant ses effets ont ébranlé le système financier mondial. Il fait une bonne synthèse des théories économiques et des concepts qui permettent de définir la notion de bulle spéculative, une réalité d'autant plus difficile à saisir, remarque-t-il, qu'elle ne se dévoile qu'après coup. Le défi théorique s'en trouve évidemment agrandi. Et Jean Soboceur Chrispin présente bien les polémiques dans lesquelles les théoriciens inscrivent leurs efforts d'explication : débats sur le bien-fondé des théories de l'efficience des marchés, sur la nature du risque et de son rôle dans la conduite des acteurs économiques, etc.

Découplant sa perspective au terme d'une discussion des concepts qu'il mène avec justesse et rigueur, l'auteur va se livrer à une analyse empirique comparant les marchés américains et canadiens en utilisant en particulier la méthode d'évaluation des actifs. L'analyse économétrique est bien menée, l'auteur faisant preuve d'une excellente maîtrise technique. La présentation des instruments, l'application des tests et la discussion de leurs résultats restent en tous points conformes aux exigences du genre. Les tests permettront de confirmer la présence de cette bulle dans le cas américain et de montrer quand et comment elle a pris naissance.

Le but de l'exercice, on l'aura compris, se situe du côté de la causalité, l'intérêt est de comprendre l'émergence du phénomène, les déterminants de son évolution et les conditions de son aboutissement. L'expérience commune a, quant à elle, fait la démonstration de ses effets puisque des millions de personnes se sont retrouvées à la rue. La discussion des résultats sur la relative efficience des marchés canadiens par rapport au marché américain récapitule bien les principaux arguments qui plaident en faveur d'une contribution réussie de la Banque du Canada à tenir les taux d'intérêt à un niveau relativement élevé sans compromettre la croissance des marchés du logement.

Le jury a bien apprécié sa discussion des liens entre politique monétaire et tendances du marché immobilier. Les différences observables entre les marchés américains et canadiens sont bien analysées, en particulier en ce qui a trait au rôle de la régulation et de l'importance des instruments de politiques publiques. Conduit avec rigueur et livré avec clarté, ce mémoire a des qualités que le jury voulait faire remarquer.

Une deuxième mention d'honneur est attribuée à Alexandre Skerlj pour son mémoire intitulé *Forme et dynamique sociale de l'entreprise réseau. Monographie d'un atelier de dessin technique*. Le travail a été dirigé par le professeur Philippe barré au département de sociologie de l'Université de Montréal.

C'est un travail très riche, rédigé dans une langue de très grande qualité et mené avec une clarté de propos qui mérite d'être soulignée. L'auteur maîtrise fort bien les règles du genre, sa monographie est bien construite, rendue avec un style qui non seulement soutient l'intérêt, mais rend bien justice à son sujet et aux gens qui ont contribué à le faire saisir de l'intérieur. Car c'est là la grande qualité de ce travail : à la construction d'une problématique cherchant à rendre compte des transformations de la grande entreprise bureaucratique hiérarchisée et multifonctionnelle en entreprise réseau définie par son centrage sur le métier et la mobilisation des ressources de coopération et de complémentarité requise pour réaliser sa mission, l'auteur adjoint une démarche qui, selon la belle expression, fait « un détour par l'intériorité des acteurs. »

Son effort se démarque des courants théoriques dont il rend compte avec un fort bel esprit de synthèse par une vision sociologique qui va bien au-delà de l'analyse des relations formelles entre les différentes composantes de l'entreprise réseau. Il ne la voit pas comme une structure autoportante, mais bien comme un « construit d'acteurs » qui font de l'entreprise une organisation dotée de règles et de dispositifs qui produisent et renforcent une légitimité qui repose ultimement sur un « savoir-faire-faire » qui la caractérise. Et ce sens, il répond bien au double questionnement qu'il place au fondement

de son travail qui cherche à comprendre les conditions d'émergence et de maintien d'une dynamique sociale qui lie l'unité centrale de production à son environnement aussi bien interne qu'externe.

Lui-même dessinateur, l'auteur a pu avec une empathie manifeste, bien ordonner ses observations qui, dans la plus pure tradition de la sociologie de terrain, nous donnent à saisir comment les rapports sociaux transforment et font bouger les structures formelles. La description et l'analyse de cette entreprise que l'auteur appelle Genimetal sont ici fort bien rendues. L'analyse documentaire, l'observation empirique et l'analyse de contenu se complètent admirablement pour faire saisir comment cette entreprise spécialisée dans le dessin technique tisse ses liens avec les sept autres unités de l'entreprise et avec son environnement de clients, fournisseurs et concurrents.

Le jury tenait à souligner la qualité de ce travail et à encourager son auteur à pousser plus avant sa démarche. Les productions monographiques de ce type jouent un rôle fondamental dans l'évolution des connaissances.

